

Montréal, fut administré par un évêque qui aurait autorité, non seulement sur les colons de l'île, mais encore sur toute la Nouvelle-France. Lorsque la nouvelle de l'alliance conclue en 1645 entre les Français et les Iroquois fut connue en France, les Associés de Montréal crurent que c'était le bon temps de mettre ce projet à exécution.

Pour lever toutes les difficultés, ils résolurent de doter, à leurs propres frais, le nouveau siège épiscopal. M. Thomas LeGauffre, l'un d'eux, souscrivit trente mille livres, et plusieurs autres y joignirent des sommes moins considérables.

Certains alors que le nouvel évêché ne serait pas à charge au peuple, ni au roi de France, les Associés de Montréal parlèrent de leur projet au cardinal Mazarin. Le ministre approuva hautement l'érection d'un évêché dans la Nouvelle-France, et ajouta que M. LeGauffre, de tous les prêtres qu'il connaissait, était le plus propre à en être le premier titulaire. Les Jésuites, alors chargés de toutes les missions de la Nouvelle-France, consultés sur le choix de la personne proposée, y applaudirent de tout cœur. M. LeGauffre fut donc choisi pour occuper le nouveau siège épiscopal.

M. LeGauffre, d'abord maître des comptes à Paris, avait été converti par Claude Bernard, LE PAUVRE PRÊTRE. Il se fit recevoir prêtre et se donna à ce saint homme comme son coadjuteur dans l'exercice de sa charité. On sait que Claude Bernard avait le soin des malades de la Charité à Paris, et des prisonniers de la Conciergerie. C'est aussi lui qui préparait à la mort les criminels condamnés au dernier supplice. Avant de mourir, il avait désigné M. LeGauffre comme continuateur de son œuvre.

Lorsque M. LeGauffre apprit qu'il avait été choisi comme premier évêque de la Nouvelle-France, il refusa d'abord, convaincu qu'il n'était pas appelé à de si hautes fonctions. "Ce grand serviteur de Dieu ne se doutait de rien, dit la mère Marie de l'Incarnation, car c'était un homme extraordinairement humble, aussi ne voulut-il jamais consentir à la proposition qui lui en fut faite, qu'après une retraite pour se préparer à connaître la volonté de Dieu, et pour demander l'avis de son directeur." (LÉTTRES DE MARIE DE L'INCARNATION, publiées par l'abbé Richaudeau, I, p. 305.)

M. LeGauffre, évidemment, n'était pas appelé à être évêque, car, dans sa retraite même, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, ou, selon d'autres, d'une fausse pleurésie, qui l'emporta après trois jours de maladie.

M. LeGauffre, qui possédait une grande fortune, fit, par son testament, pour plus de cent trente mille livres de legs pieux. Si l'on en croit M. Dollier de Casson, il aurait laissé, pour le futur évêché du Canada, quatre-vingt mille livres, que pourtant la Société de Montréal laissa perdre, n'ayant pas pris assez tôt certaines précautions de droit nécessaires pour toucher la somme léguée. (HISTOIRE DU MONTRÉAL.)

M. LeGauffre, en témoignage d'affection pour Claude Bernard qui avait été pour lui un véritable père, a publié sa vie.

P. G. R.